

Que va-t-il advenir des SEGPA/EREA ?

La rentrée 2014 en SEGPA et EREA se fera dans de mauvaises conditions: fermetures de divisions, mise en extinction de structures (Brenouille/Crépy en Valois), cylindrage, remise en cause des orientations, insuffisance de départs en formation F et absence en DDEEAS. **Dans notre département**, l'enseignement adapté est considéré comme un réservoir de postes. A ces mesures négatives, s'ajoute la volonté du ministère de revoir à la baisse le paiement des heures de coordination et synthèse. Déjà oubliés des évolutions salariales, oubliés des avancées statutaires, les enseignants de SEGPA subissent des discriminations salariales depuis plusieurs années : paiement d'HSE à 66%, pas de versement de l'ISOE, ni de l'ISAE, opacité des règlements des heures de synthèses, voire même suppression d'heures d'enseignement dans la SEGPA ...



Le ministère a ouvert un chantier national sur les SEGPA/EREA avec la mise en place de plusieurs groupes de travail qui ont pour objectif de réinterroger le fonctionnement de ces structures. L'écriture d'une nouvelle circulaire définissant le fonctionnement des SEGPA pour la rentrée 2015 est en cours. Dans le cadre des discussions avec le ministère, la voix des enseignements généraux et professionnels adaptés et de leurs personnels doit être entendue. Pour le SNUipp-FSU, la SEGPA est essentielle dans le collège et sa structure ne peut être remise en cause et se transformer en dispositif d'inclusion. Elle est un outil indispensable pour la réussite scolaire et l'avenir professionnel des élèves en grande difficulté scolaire au collège et cela est d'autant plus vrai que les moyens qui y sont consacrés s'inscrivent dans une cohérence départementale maintenant les 4 niveaux d'enseignement, un maillage territorial, des moyens fléchés, la présence d'une direction spécifique, de la formation et des enseignants titulaires et spécialisés. D'où la nécessité d'un cadrage national. L'an dernier, le SNUipp/FSU a réuni régulièrement les enseignants de SEGPA/EREA et a engagé avec eux des actions pour peser sur ces choix qui contribuent à dégrader l'exercice quotidien des collègues. Cette année encore, il continuera d'informer, de réunir et de construire collectivement les mobilisations nécessaires pour défendre les structures et les personnels.

Sophie Abraham, Hélène Vanhamme, Laurianne Alluchon et Franck Miné

Vos futurs candidats SNUipp/FSU au Comité Technique Spécial Départemental (CTSD), à la Commission Administrative Départementale (CAPD) et à la Commission Consultative Paritaire des Directeurs Adjoints de SEGPA (CCP DACS) :

- ✓ **CTSD**: Franck Miné (DACs, collège Michelet de Creil)
- ✓ **CAPD** : Hélène Van Hamme (enseignante SEGPA collège de Cauffry)
- ✓ **CCP DACS** : Franck Miné (DACs, collège Michelet de Creil)

En direct des collèges de l'Oise. Quelques témoignages...

Collège Georges Sand de Beauvais

Le 14 avril 2014, les enseignants du collège étaient en grève (section générale et section adaptée) pour faire entendre leur inquiétude sur la fermeture des classes en SEGPA.

En 2013-2014, faute de place, l'établissement a dû accueillir 5 élèves en classe générale alors qu'ils relevaient de l'enseignement adapté. Et cela déclenche une grande souffrance de ces élèves entraînant des difficultés pédagogiques, une dégradation du climat de classe, etc. Ces élèves, inclus malgré eux dans le système général voient s'amenuiser leurs chances d'accéder au lycée professionnel et de s'orienter en CAP puisqu'ils ne sont plus prioritaires.

Les enseignants demandent le maintien des SEGPA de la 6^{ème} à la 3^{ème}, l'arrêt des affectations des élèves qui relèvent de la SEGPA dans l'enseignement ordinaire.

Valérie Perpette, enseignante à la SEGPA du collège Georges Sand de Beauvais

EREA de Crèvecœur-Le-Grand

Depuis 4 ans, l'Établissement Régional d'Enseignement Adapté, a subi un nombre important de fermetures : 4 sections en 4 ans. Les conséquences sont sans appel : forte augmentation du nombre d'élèves par classe à 16 élèves dans les 4 classes de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} et donc des conditions de travail et d'enseignement dégradées pour les enseignants et les élèves.

Lors du groupe de travail spécifique EREA, qui a lieu le mardi 16 septembre 2014 dans le cadre de la réécriture des circulaires de l'enseignement adapté du 2nd degré, le SNUipp/FSU portera les revendications des personnels et ses mandats en termes de salaires, de conditions de travail, de formation et d'obligations de services (18h/semaine). Retrouvez toutes les informations de l'ASH 2nd degré sur le site internet du SNUipp/FSU de l'Oise :

<http://60.snuipp.fr/spip.php?rubrique124>

**Laurianne Alluchon, éducatrice d'internat
EREA de Crèvecœur-Le-Grand**